

RÈGLEMENT DU FAIR-PLAY**1) CLASSEMENT**

Le total des points résultant des pénalités sera divisé par le nombre de matches retenus pour chaque équipe.

- 1) L'équipe, obtenant le plus petit quotient, sera déclarée vainqueur.
- 2) En cas d'égalité, sera déclarée vainqueur selon l'ordre suivant :
 - a) L'équipe ayant les pénalités les moins lourdes;
 - b) l'équipe dont le club fournit le plus d'arbitres dans le même esprit que le statut de l'arbitrage.
 - c) l'équipe la mieux classée dans sa division
 - d) L'équipe ayant disputé le plus grand nombre de matches
 - e) l'équipe dont le club a le plus grand nombre de licenciés toutes catégories.

2) PENALITES

Les points de pénalités sont comptabilisés comme suit sur les 100 % des rencontres disputées et selon le barème fixé en annexe.

3) CAS NON PREVUS

Les cas non prévus seront étudiés par le Bureau du Comité Directeur

Règlement adopté par le Comité Directeur du District lors de sa réunion du 20 septembre 2018.